

Le dernier CDASS de l'année s'est tenu le 24 novembre 2009 au Golf d'Embats, avec pour ordre du jour :

- **Formation des Membres du Comité de 10h à 12h.**
- **Tenue du Comité à 15 h**
 - **Réflexions sur la séance du matin**
 - **Budget d'initiative locale (1^{er} bilan avant fin de gestion)**
 - **Questions diverses**

Formation CDASS

Suite à une demande nationale (Elus OS et Administration), les délégués départementaux des Services Sociaux devaient mettre en place une session de formation en 2009. Dans le Gers, celle-ci s'est déroulée le 24 novembre 2009.

La délégation FO-DGFIP 32 était présente. Bien que nous y siégions depuis des années, nous avons appris qu'il existait une instance Régionale (SRIAS) à laquelle nous allons nous y intéresser de plus près. En effet, cette Section Régionale Interministérielle de l'Action Sociale dispose de crédits non négligeable, et les fonctionnaires peuvent bénéficier de certains avantages sociaux (billetterie de cinéma, d'entrée de parc etc.). **La question est** : le département du GERS est-il en Midi Pyrénées ? Si la réponse est oui, pourquoi les Agents des Finances n'ont jamais bénéficié des avantages du SRIAS ?

Les agents des Finances du Gers doivent pouvoir bénéficier des avantages de la SRIAS. FO-DGFIP 32 vous informera bientôt sur vos droits concernant cette structure !

Budget d'initiative locale

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des actions de la Délégation pour l'année 2009, dont le Budget d'initiative locale (BIL).

Manifestations	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits disponibles
Retraités	1 990 €	1 526 €	464 €
Arbre de Noel	9 500 €	8 263 €	1 237 €
Amitiés Finances	1 000 €	1 000 €	0 €
Manif + BIL	4 800 €	2 614 € *	2 185 €

* Cité de l'Espace : 822,20 € / Walibi : 861,10 € Carcassonne : 931 €

Au 24 novembre 2009, il reste un crédit disponible de 3 886 €. Une sortie à Toulouse est prévue en décembre (Visite guidée du Capitole, Marché de Noel et trajet en car) pour un montant de 1 096 €. Le Président propose de distribuer les crédits restants sous forme de Chèques lecture pour la tranche d'âge des 15 / 17 ans (les 13 / 14 ans en bénéficient avec l'Arbre de Noel).

La Délégation FO-DGFIP 32 a accepté cette proposition. Nous pensons que cette façon de redistribuer les crédits disponibles sous forme de Chèques lecture permet qu'un maximum d'enfants d'agents des Finances puisse bénéficier des prestations des Services Sociaux. Notre position se trouve renforcée au vu du très faible taux de participation aux sorties organisées.

Vos représentants FO-DGFIP 32 en CDASS
Corine NEAU-CONSUL – Christian HOURIEZ

Vote : FO-DGFIP 32 : Pour
CGT Douanes : Pour
CGT Impôts : Abstention
Administration : Pour

